

VILLE ET IMMIGRATION

UNE ASSOCIATION DU QUARTIER DE LA GOUTTE D'OR : L'ASFI, ASSOCIATION DES FEMMES IMMIGREES

(7, rue de Panama - 75018 PARIS ; tél.: 01.42.51.31.99.)

LE QUARTIER DE LA « GOUTTE D'OR »

La « Goutte d'Or » est un quartier populaire du nord de Paris. Ses habitants sont pour la plupart immigrés, d'origine africaine (Afrique Noire et Maghreb).

19 associations sont à la disposition des habitants et travaillent actuellement sur le quartier. Elles sont parfois amenées à agir ensemble (complémentarité des actions) et organisent chaque année (mai-juin) la fête de la « Goutte d'Or » au cours de laquelle chacune d'entre elles présente ses activités par l'intermédiaire de petits spectacles.



Le marché Saint-Jean



Le local de l'ASFI

UNE ASSOCIATION DE LA « GOUTTE D'OR »

L'ASFI (association des femmes immigrées) est une association loi 1901 créée en 1982 par des femmes africaines. Elle est animée par une présidente, une assistante, qui assure les permanences et des bénévoles, soit trois à cinq personnes. Ses activités se déroulent dans un petit local (ancien commerce), situé dans le XVII^e arrondissement.

LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

L'ASFI intervient dans plusieurs domaines afin d'aider les immigrés qui le souhaitent dans leurs démarches d'intégration.

Des cours d'alphabétisation (lecture et écriture de la langue française) sont organisés à l'attention de la population adulte, essentiellement touchée par l'analphabétisation.

Quant aux enfants issus des familles d'origine étrangère et scolarisés dans le quartier, ils sont accueillis après l'école par des bénévoles dans le cadre d'un soutien scolaire (aide aux devoirs à partir du cours préparatoire jusqu'au collège). Le mercredi, les enfants peuvent également participer à des cours de danse et de théâtre (expression par le corps et par le langage afin de faciliter et d'améliorer les contacts extérieurs). Une petite participation financière (de 50 à 100 F par an) est demandée lors de l'inscription. D'autre part, des séjours en colonies de vacances sont organisés pour les enfants (bons de la Caisse d'Allocations Familiales, calcul du prix du séjour en fonction des revenus de la famille).

Parallèlement, l'ASFI intervient gratuitement auprès des personnes qui le souhaitent en les informant et en les conseillant dans leurs démarches administratives et juridiques (demande de recours, cartes de séjour, etc.). Une permanence juridique est assurée le mercredi matin.

Parfois, un accompagnement est nécessaire jusqu'à l'administration concernée (mairie, préfecture, etc.), pour aider ceux qui ont des difficultés à se faire comprendre (interprétariat). Lorsqu'elle ne peut répondre à leur demande, l'ASFI oriente les personnes vers d'autres associations du quartier ou vers les administrations concernées, par exemple dans le domaine de l'emploi ou du logement.

LES MOYENS DE L'ASSOCIATION

L'ASFI dispose de peu de moyens matériels et financiers :

- son local est ancien et elle doit verser un loyer élevé ;
- elle dispose de quelques ordinateurs et d'un mobilier de récupération ;
- elle possède quelques livres essentiellement fournis par des dons ;
- elle bénéficie de quelques subventions de la mairie du XVIII^{ème} arrondissement, de la préfecture, de la Caisse d'Allocations Familiale et du Fonds d'Action Sociale (FAS).



Une séance de soutien scolaire

COMMENT SE FAIT CONNAITRE L'ASSOCIATION ?

L'ASFI se fait essentiellement connaître par l'intermédiaire du « bouche à oreille » et par la pose d'affiches « publicitaires » dans les écoles et collèges du quartier.

Les personnes qui prennent contact avec l'association, sont pour la plupart des immigrants d'origine africaine (Afrique Noire et Maghreb), indienne et du Sri Lanka ; ce public étant composé majoritairement d'enfants, mais aussi d'adultes (hommes et femmes).

Les demandes proviennent principalement de personnes habitant le XVIII^{ème} arrondissement et la « Goutte d'Or » qui peuvent se rendre tous les jours au local de l'association, mais l'ASFI reçoit également de nombreux appels téléphoniques et courriers en provenance de toute l'Ile-de-France.

PAR SES ACTIONS A L'ECHELLE DU QUARTIER, L'ASFI PARTICIPE DONC A L'INTEGRATION DE LA POPULATION IMMIGREE DANS LA VILLE.

Séverine Jarrousseau et Sophie Mellier.

Janvier 2001.

